

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

91 N° 4 1969

Démographie et paternité responsable (suite)

Roger MOLS (s.j.)

p. 396 - 417

<https://www.nrt.be/fr/articles/demographie-et-paternite-responsable-suite-1383>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Démographie et paternité responsable

DEUXIEME PARTIE : PROSPECTIVE

I. — L'évolution démographique future

1. — D'ICI L'AN 2000

En statistique, les calculs prospectifs ne sont jamais des prédictions. Les vrais statisticiens ont toujours eu l'honnêteté d'avertir leurs lecteurs qu'ils n'étaient pas des prophètes⁷⁸. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'extrapoler vers l'avenir les courbes qui expriment les tendances qu'ils ont constatées au cours des périodes soumises à leurs observations⁷⁹. Ils ne peuvent le faire qu'en formulant certaines hypothèses sur l'évolution future de chacun des éléments constituant le phénomène étudié et de chacun des facteurs qui le déterminent.

Par exemple, ils établissent des prévisions de population, dans l'hypothèse — certainement inexacte, et ils le savent — où les taux de natalité et de mortalité resteraient dans l'avenir ce qu'ils étaient lors de la dernière observation. Mais ils peuvent aussi supposer — et ils savent également qu'ils seront démentis par les faits — que ces deux taux évolueront à l'avenir comme ils l'ont fait au cours des vingt, au cours des trente, au cours des cinquante dernières années. Ces deux taux n'étant pas indépendants l'un de l'autre, ils doivent tenter de déterminer numériquement leur dépendance réciproque, dans le cadre d'une évolution à court, à moyen ou à long terme. Sauf pour des prospectives à très court terme, ils préfèrent établir un éventail de calculs prévisionnels, en se basant successivement sur des hypothèses fortes, moyennes ou faibles. Et ils choisissent parfois des suppositions différentes pour les divers secteurs du phénomène étudié.

C'est ce que les services démographiques de l'O.N.U. ont tenté de faire pour déterminer quelle serait la population mondiale au cours des années à venir. A un premier échelon, ils ont conduit leurs calculs jusqu'en l'an 2000. Et ils ont obtenu les résultats suivants⁸⁰ :

78. « Une projection de la population future n'est pas une prévision », G. OHLIN, *Régulation démographique et développement économique*, Paris, 1967, p. 17.

79. Sur les perspectives démographiques, voir R. PRESSAT, *L'analyse démographique*, Paris, 1961, pp. 317-392.

80. *Accroissement de la population mondiale dans l'avenir. Etudes démographiques*, publ. par les Nations Unies, n° 28, New York, 1958. Résumé et commentaire de cette publication, par S. DE LESTAPIS, *Crise de surpopulation mondiale ? Prévisions et Réactions*, dans *Dossiers de l'Action Populaire*, avril 1959,

Population mondiale en l'an 2000 (en millions) :

Hypothèse forte	Hypothèse moyenne	Hypothèse faible
7000	6100	5500

Depuis lors, une des dernières études sur ce sujet, publiée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques français, se prononce pour une prospective moyenne un peu plus modérée : accroissement annuel 1,5 % ; population en 2000, 5 milliards et demi. Mais elle insiste sur le fait que cette prospective ne sera réalisée que grâce à une diffusion plus large des méthodes de planning familial dans les régions en voie de développement où les premiers résultats de leur application commencent à être perceptibles⁸¹.

2. — ET APRÈS L'AN 2000 ?

Une telle évolution est-elle appelée à se continuer, voire à s'accélérer encore, au cours du XXI^e siècle et des suivants ? N'oublions pas qu'un ensemble humain normal, en poussant au maximum ses capacités de reproduction, peut aller jusqu'à doubler ses effectifs en 17 ans. « Sur le papier », par conséquent, et en ne tenant compte que de la seule balance démographique, rien ne s'oppose à la poursuite d'une telle évolution. Mais il y a tant de choses qui sont possibles « sur le papier », et qui, dans la réalité, se heurtent à des obstacles insurmontables et imprévus (p.ex. ceux résultant des répercussions économiques). On l'a dit plus haut : un statisticien n'est pas un prophète. Et l'évolution du genre humain comporte d'autres éléments que la seule balance démographique.

Une chose, toutefois, est certaine : « Au cours du siècle à venir, les problèmes relatifs à la population, que celle-ci explose ou que l'homme la maîtrise, joueront un rôle majeur dans les rapports humains »⁸². La question mérite donc d'être posée.

Certains auteurs, même parmi les meilleurs spécialistes faisant autorité, *récusent la validité du problème*.

Pour les uns, *le problème démographique n'a un sens que dans le cadre d'unités géographiques plus restreintes* : un pays, une région humaine. Elargir ce problème à la dimension du monde, ce serait lui

pp. 424-442. Auparavant les services de l'O.N.U. avaient déjà procédé à deux évaluations, en 1951 et 1954. Ils ont revu et retouché leurs calculs prospectifs en 1966, d'après les données disponibles pour 1963.

81. H. D'HÉROUVILLE, *Les perspectives du Marché commun et du Royaume-Uni dans l'évolution démographique mondiale. Perspectives 1980 et 2000*, dans *Etudes et conjoncture*, avril 1968, pp. 3-47.

82. *Population et Sociétés*, avril 1968.

donner des dimensions irréelles et dénuées de signification⁸³. Agiter le spectre d'une surpopulation mondiale menaçante, ce serait « formuler le problème en termes de *Reader's Digest*⁸⁴ ».

Pour d'autres, le problème peut bien se poser à l'échelle mondiale, mais *seulement pour un délai très rapproché*. Il ne sert à rien de se mettre martel en tête pour un avenir plus lointain ; car, d'ici là, tout peut avoir tellement fondamentalement changé, que tous les calculs prévisionnels ne peuvent être que des utopies.

Nous pensons que les uns comme les autres ont une vue trop étriquée de la question. Bien entendu, chaque pays, chaque région humaine, possèdent ses propres problèmes démographiques. Des problèmes souvent à très court terme. Des problèmes souvent très différents de ceux qui se posent à leurs voisins. Mais, si le monde pouvait être considéré jadis comme une juxtaposition d'unités fermées sur elles-mêmes, démographiquement autarciques, cette belle autonomie existe de moins en moins. Sous la poussée du monde vers une solidarité de plus en plus étroite, les répercussions de toute pression, qu'elle soit financière, idéologique, économique ou démographique, seront de plus en plus fortement et rapidement ressenties sur toute la surface du globe. Il est donc évident que *l'on peut considérer la population mondiale comme un tout réel, posant ses propres problèmes*, et non seulement comme une totalisation artificielle. Si cela est vrai dès aujourd'hui, cela sera d'autant plus vrai demain et après-demain. Une prospective à l'échelle mondiale est donc parfaitement justifiée.

Jusqu'où doit-elle s'efforcer de regarder ? Ceci est une autre question. S'aventurer dans les millénaires à venir, relève de la fantasmagorie. Mais refuser d'aller au-delà de l'an 2000, c'est de la myopie. Ce terme de l'an 2000, en langage de générations, c'est presque le présent. Plus de la moitié des habitants actuels du globe vivront encore à ce moment-là. Si l'on estime que les tendances « théoriquement » valables jusqu'en 2000 ne vaudront plus au-delà, il faudrait dire pourquoi. En fait, une prospective, comme telle, n'est pas illusoire, si elle embrasse plusieurs siècles. Surtout s'il s'agit d'une prospective dans un domaine, comme celui du mouvement démographique mondial, dont les éléments de base sont immuables : le poste des entrées se fait nécessairement par naissances ; celui des sorties, par

83. A. SAUVY, *Théorie générale de la population*, t. II, p. 186 : « on peut parler d'un faux problème de la population mondiale ». S. DE LESTAPIS, *La limitation des naissances*, Paris, 1960, p. 235 : « rien ne justifie que nous posions — si nous voulons le faire scientifiquement — le problème de l'existence future de l'Humanité à l'échelle mondiale. C'est à l'échelle des continents, mieux encore à celle des grands ensembles régionaux homogènes, qu'il faut analyser le problème dit d'« explosion démographique ». A cette échelle on peut se rendre exactement compte de ce qui se passe et se faire une idée approximative de ce qui arrivera d'ici l'an 2000 ».

84. S. DE LESTAPIS, *op. cit.*, p. 236.

décès. Ce n'est pas comme dans le domaine de l'économie, où les perspectives peuvent être bouleversées par des transformations structurelles imprévisibles, par la découverte de nouveaux procédés de fabrication, de nouvelles techniques, par des ajustements monétaires ou budgétaires.

Posons-nous donc la question et demandons-nous, non pas quelle sera la population du monde à telle ou telle date de l'avenir. Toutes les hypothèses peuvent être faites à ce sujet. Théoriquement, il n'est même pas exclu que la contraception finisse par gagner l'univers, au point de mettre en péril la survie de toute la population mondiale. Mais, en ce cas, il s'agirait précisément d'un retournement de la tendance actuelle, allant jusqu'à faire pencher la balance vers l'autre extrême.

Ce qui nous intéresse ici, c'est de prendre connaissance des *situations futures potentiellement renfermées dans cette tendance actuelle*, dont on suppose le maintien au cours des années à venir. L'hypothèse moyenne établie par l'O.N.U. peut constituer pour cela un point de départ valable.

Supposons donc une population mondiale capable de doubler tous les 33 ans. Et remarquons, en passant, que cette allure est loin d'être une performance extraordinaire. Il suffit pour cela que l'âge moyen au mariage des filles ne soit pas trop élevé (p.ex. de l'ordre de 22 ou 23 ans), que le célibat ne soit pas trop répandu, que chaque épouse ait un enfant tous les deux ans jusqu'à 33 ans (ou bien tous les 3 ans, jusqu'au retour d'âge), que la mortalité infantile et celle des enfants soient modérées. C'est le rythme d'accroissement actuel. Théoriquement, dans l'état actuel des choses et en ne tenant compte que de la seule balance démographique, rien ne s'oppose à ce qu'il puisse se maintenir indéfiniment. Et supposons, par ailleurs, qu'il ne continue pas à s'accélérer, comme il l'a fait au cours des dernières décennies.

Dans cette hypothèse, *la population doit doubler trois fois par siècle*. Les 3363 millions d'habitants actuels seront au bas mot six milliards en l'an 2000. Et ces six milliards seront devenus :

environ	50 milliards, en l'an 2100
»	400 milliards, en l'an 2200
»	3 000 milliards, en l'an 2300
»	24 000 milliards, en l'an 2400
plus de	100 000 milliards, en l'an 2469

Or, qu'est-ce que cinq siècles dans la destinée de l'humanité ? C'est le temps qui nous sépare de la découverte de l'Amérique.

Quel est l'homme sensé qui pourrait seulement imaginer dans quel état de fourmilière se trouverait un globe terrestre servant d'habitat

à cent mille milliards d'êtres humains ? Malthus serait complètement dépassé : ce n'est plus seulement le problème classique des ressources alimentaires, c'est celui de la simple présence sur un pouce carré de terrain, celui des déplacements, celui de la pollution de l'atmosphère, celui de l'approvisionnement en eau et en matières premières, qui s'avéreraient totalement insolubles, même pour les ordinateurs les plus perfectionnés. A la limite, le poids de toute cette humanité finirait par dépasser celui de la terre entière. Celle-ci deviendrait incapable de constituer la masse corporelle d'une telle humanité.

Mais prêtons l'oreille à l'avocat du diable désireux d'endormir notre vigilance. Supposons que, par un coup de baguette magique, le rythme d'accroissement démographique actuel puisse être réduit de moitié à partir du siècle prochain. Sur la base d'une croissance de 1 % par an, c'est dans mille ans environ que les 100 000 milliards seraient atteints. Dans 500 ans, on ne compterait encore que 600 milliards d'humains — 200 fois l'effectif actuel — ce qui suffit déjà amplement pour compliquer à l'extrême un bon nombre de problèmes concernant la survie de l'humanité.

On le voit, avec de tels rythmes de croissance, l'humanité court tout droit à des apories inextricables. Et point n'est besoin de poursuivre le raisonnement jusque dans la nuit des temps futurs.

3. — L'IMPOSSIBLE CONTINUATION

Les données qui précèdent évoquent aussitôt le problème capital de la *capacité maximale du peuplement de la terre*. Bien entendu, un tel problème ne se résoud pas en un tournemain, comme s'il s'agissait d'une boîte à sardines, d'un autobus des transports urbains ou d'une salle de cinéma. Ce maximum dépend d'ailleurs du développement futur des techniques et des ressources énergétiques. C'est ce que fait remarquer fort justement une étude publiée par l'O.N.U., où la question est explicitement posée :

« ... on est amené ... à se demander à quel moment sera atteint le maximum de la capacité de peuplement de la terre. En dépit des nombreuses tentatives..., le problème ne peut être résolu par le raisonnement scientifique. Grâce à ses facultés, l'homme peut s'adapter à des circonstances sans cesse changeantes et il n'est pas possible de prévoir comment il s'adaptera... Le nombre des êtres humains qui pourront vivre sur la terre dépendra... de la façon dont l'homme s'organisera et des techniques qu'il mettra au point pour s'adapter⁸⁵ ... ».

85. *Accroissement de la population mondiale dans l'avenir*, O.N.U., *Etudes démographiques*, n° 28, p. 24.

Ceci dit, la même étude reprend le problème, mais sur la base de l'état des connaissances et des techniques, telles qu'elles existaient il y a un quart de siècle, et en laissant une marge pour tenir compte de l'écart qui sépare les calculs théoriques des possibilités pratiques. Elle arrive, en fonction de diverses hypothèses, à une fourchette allant de 5 à 16 milliards d'habitants⁸⁶.

De toute évidence, ce plafond doit être relevé, dès à présent. Il pourra l'être encore à l'avenir. Mais il semble bien que d'ici deux ou trois siècles (c.-à-d. six à dix générations) la situation pourrait devenir très sérieuse.

Et il n'est pas dit du tout que la difficulté principale doive provenir de la direction habituellement redoutée par les faiseurs de prospectives trop influencés par la hantise malthusienne. Ce qui rendra la situation particulièrement sérieuse, ce ne sera ni la poursuite de l'équilibre population-subsistances, ni la difficulté croissante de se déplacer, de s'approvisionner en eau, en air, ou en matières premières. Cela pourrait bien être *une révolte de l'esprit contre les servitudes toujours plus intolérables résultant d'une monstrueuse et inhumaine massification de l'humanité*. Dans un univers-fourmilière, la loi du nombre pourrait être telle qu'il en résulterait un conflit à mort avec la spontanéité de l'esprit. Cette élimination de toute valeur personnelle, chaque être humain se trouvant ravalé au rang d'un numéro matricule dont toutes les activités se trouveraient rigoureusement subordonnées à la loi d'airain d'ordinateurs super-perfectionnés, doit nécessairement finir par devenir intolérable. Dans sa dimension spirituelle aussi, l'homme a besoin d'un minimum d'espace vital. Il ne peut être question pour lui de se laisser transformer en robot de première classe. C'en serait fait d'ailleurs pour lui de toute responsabilité, parentale ou autre.

Par conséquent, d'une manière ou d'une autre, il faudra bien que l'escalade de la progression géométrique des effectifs humains s'interrompe pour de bon, à moins qu'une énorme catastrophe ne ramène tout à des valeurs moins astronomiques, autorisant un nouveau départ. « L'impossible continuation » a titré A. Sauvy⁸⁷.

Seulement, si la continuation de la tendance actuelle est déclarée impossible, il faut que quelque chose la remplace. Ce devrait être normalement une autre tendance. Une tendance qui s'avère possible.

86. *Causes et conséquences de l'évolution démographique* (O.N.U., 1953, XIII, n° 3).

87. A. SAUVY, *De Malthus à Mao-Tse-Tung*, Paris, 1958, p. 85. Et il ajoute « Un fait nouveau surviendra modifiant les conditions actuelles et le rythme de progression » (p. 86). L'éminent démographe français rejoint ici le diagnostic des spécialistes de l'O.N.U. : « Au rythme actuel d'accroissement, on peut calculer que dans 600 ans le nombre des êtres humains sur terre serait tel que chacun n'aurait plus qu'une surface d'un mètre carré pour vivre. Autant dire que c'est là un événement qui n'aura pas lieu, quelque chose se produira pour

4. — LES CHEMINS NOUVEAUX POSSIBLES SONT-ILS PRATICABLES ?

Du point de vue de son évolution démographique, l'humanité ne se trouve pas à une simple bifurcation, mais au centre d'un carrefour d'où partent des avenues vers des directions bien différentes et même opposées. Examinons donc le poteau indicateur. Il mentionne quatre directions principales, chacune comprenant des ramifications. Voyons quelles sont les possibilités de ces divers itinéraires.

Première direction : Evolution croissante continue

a) à rythme rapide

C'est l'évolution actuellement en cours. Sa poursuite vient d'être déclarée « impossible ». De fait, elle conduit rapidement l'humanité à des situations qui paraissent bien sans issue. Si l'homme est fait pour vivre en société et s'il a mission de « remplir la terre », il ne lui fut jamais imposé de transformer toute la surface du globe en fourmilière. La capacité maximale de peuplement du globe est extensible, mais pas à l'infini. Cet itinéraire réserve donc de grands dangers et il se termine dans un précipice.

b) à rythme ralenti

Fondamentalement, c'est la même direction. Seule l'allure de la marche est plus lente, ce qui permet de cheminer plus longtemps. Les dangers du bout de la route sont les mêmes, mais ils se situent dans un avenir plus éloigné. Si le rythme n'est pas plus rapide que l'accroissement de la capacité maximale de peuplement, c'est parfait. Mais comment savoir cela ? Et puis, comment l'humanité s'y prendra-t-elle pour réaliser ce ralentissement de sa croissance ?

Deuxième direction : Evolution décroissante continue

Dans la situation actuelle, c'est une route barrée, impraticable. Pour qu'elle cesse de l'être, il faudrait qu'au niveau mondial la balance devienne déficitaire et qu'elle le reste. Ce qui suppose, ou bien un taux de fécondité régulièrement inférieur à l'unité (même dans cette hypothèse, il y aura une période de transition où la population continuera à croître sur sa lancée actuelle), ou bien une reprise considérable de la mortalité endémique des jeunes âges (ce qui paraît utopique et, en tout cas, exige une période de transition encore plus longue). D'ailleurs, ce n'est pas un itinéraire admissible : il conduit nécessairement à l'extinction complète de l'humanité, suivant une progression inverse aussi inexorable que l'autre et à rapidité varia-

ble. Et il entraîne tous les inconvénients économiques et sociaux des évolutions rétrogrades.

Troisième direction : Evolution stationnaire

C'est une utopie irréalisable. Les routes ne sont pas tracées pour faire du sur-place. Une population « stationnaire », cela n'existe que « sur le papier » et dans la tête des théoriciens coupés du réel. Comment s'y prendre pour la réaliser ? Comment faire pour commander avec une telle efficacité à la vie et à la mort, que le bilan démographique de la population mondiale reste toujours parfaitement identique à lui-même ? La population stationnaire est un modèle statistique. En tant que tel, elle peut rendre de bons services aux démographes. Qu'elle reste donc confinée à leurs bureaux de travail.

Quatrième direction : Evolution alternante

a) à oscillations légères

C'est l'évolution qui a présidé à l'histoire de la population du monde jusqu'à l'apparition des premiers symptômes de l'âge statistique. Gains et pertes ne furent pas loin de se compenser. Au plan local, les écarts pouvaient être assez sensibles, mais ils se neutralisaient à peu près au plan mondial. Années excédentaires et années déficitaires s'équilibraient : il fallut chaque fois plus d'un millénaire pour doubler la population du monde, ce qu'en 20 ans chaque famille saine est capable de faire et au-delà.

Une évolution de ce genre peut être marquée par des gains plus ou moins importants, plus ou moins nombreux et par des pertes plus ou moins élevées, plus ou moins fréquentes. Elle restera toujours alternante ; mais son résultat final sera légèrement positif, à peu près nul ou légèrement négatif.

Une telle évolution n'est réalisable que moyennant une des deux conditions que voici : ou bien un régime démographique « naturel » dans une humanité qui permet à la vie et à la mort de se déployer sans entraves, sans mettre obstacle à l'une ni à l'autre ; ou bien un régime démographique « responsable », dans lequel l'action de l'homme se fait sentir avec la même efficacité sur les deux plateaux de la balance.

b) à oscillations très marquées

Morphologiquement, c'est le même type d'évolution. Mais les échantures et les pointes des « dents de scie » sont beaucoup plus marquées. Pratiquement, une telle évolution ne peut être réalisée — et

encore, ce n'est pas facile — que par un effondrement démographique d'amplitude mondiale, suivi d'une période de forte reprise étagée sur plusieurs années ; l'inverse, une croissance soudaine et spectaculaire, suivie d'un recul étagé, ne paraît pas réalisable.

Concluons : Contrairement aux apparences, l'éventail des possibilités n'est pas très large. Et, en tout état de cause, les itinéraires praticables ne le seront que pour une humanité consciente de ses responsabilités.

II. — Les nouvelles dimensions de la responsabilité parentale

1. — LE DANGER DE PLÉTHORE ET LES MOYENS DE LE PRÉVENIR

De l'exposé qui précède, il se dégage qu'avec l'âge statistique les conditions naturelles de survie de l'humanité dans le monde ont été radicalement bouleversées, à telle enseigne que le maintien des conditions nouvelles conduit tout droit l'humanité à une impasse dans un délai relativement rapide.

Il s'ensuit que, désormais, *la survie de l'humanité peut être démographiquement mise en danger dans une double direction* : celle de l'*extinction* et celle de la *pléthore*. La loi naturelle qui, jusqu'ici, ne devait se préoccuper que du premier danger, doit désormais nous prémunir contre les deux. Et elle doit le faire en fonction des conditions qui caractérisent notre âge démographique. Or, à *notre âge statistique et à l'échelle mondiale*, le danger se situe manifestement du côté de la pléthore.

Par conséquent, si le recours aux pratiques contraceptives était l'unique moyen de garantir la survie de l'humanité contre ce danger, et si l'optique strictement démographique était la seule dont il faille tenir compte, il faudrait conclure qu'un tel recours modéré, dans une mesure suffisante pour éviter le danger de pléthore tout en prévenant le danger d'extinction, serait non pas contraire mais conforme à la loi naturelle. Et que la morale naturelle n'aurait aucune raison de les interdire de ce chef.

En fait, cette double condition ne se vérifie pas.

Incontestablement, « dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et de sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle⁸⁸ », une perspective strictement démographique est nécessairement partielle et donc boîteuse. Elle ne saurait

88. *Humanae Vitae*, n. 7 : cfr N.R.Th., 1968, p. 866.

fournir le dernier mot des problèmes globaux qui peuvent se poser pour l'humanité. Ses jugements ne sont pas sans appel. Ils doivent se subordonner à l'écho de la Parole Créatrice dont l'objectif est infiniment plus élevé et se situe à un autre plan que celui d'une simple multiplication numérique des êtres créés. Ceci dit, les structures et servitudes démographiques gardent, à leur niveau, leur valeur indicatrice.

D'autre part, le recours aux pratiques contraceptives n'est pas l'unique moyen de garantir la survie de l'humanité contre le danger de pléthore. Il ne s'agit pas d'un point de passage obligé. D'autres itinéraires démographiques restent possibles, les uns dépendant d'une initiative des conjoints, les autres indépendants d'une telle initiative. Il est vrai : dans la situation actuelle des choses, ces itinéraires sont moins bien balisés et présentent des sections plus ardues. Ils s'inscrivent cependant mieux dans l'orientation générale suivie par l'humanité en marche vers sa destinée. Mais, bien entendu, ils ne sont praticables que pour une humanité inspirée par des principes de paternité responsable.

En effet, *pour ramener le rythme d'accroissement démographique jusqu'à des valeurs proches de l'équilibre, les moyens théoriquement imaginables ne manquent pas*. On peut les disposer en tableau, en distinguant ceux qui augmentent le nombre des sorties et ceux qui réduisent le nombre des entrées :

I. Sorties plus nombreuses

A) Par augmentation de décès

- a) non provoqués par l'homme : nouvelles maladies, cataclysmes naturels, disettes.
- b) provoqués par l'homme : guerres, accidents, meurtres collectifs.

B) Par émigration vers d'autres mondes

II. Entrées moins nombreuses

A) Grâce à un frein portant sur les mariages

- a) augmentation du célibat.
- b) élévation de l'âge au mariage.

B) Grâce à un frein portant sur l'usage du mariage

- a) séparation physique des époux.
- b) continence de longue durée ou définitive.
- c) continence périodique.

C) Grâce à un frein préventif portant sur les conceptions

- a) stérilité ou impossibilité naturelle de concevoir.
- b) opérations chirurgicales, mutilations.
- c) stérilité temporaire artificiellement provoquée.
- d) prolongation de l'allaitement maternel.

D) Grâce à un frein simultané portant sur les conceptions

Méthodes directement contraceptives.

E) Grâce à un frein portant sur le fruit de la conception

Fausse couches — avortements provoqués.

Que peut-on bien escompter de ces divers moyens théoriques de remédier à la course de l'humanité vers la pléthore et comment faut-il les apprécier ?

2. — VALEUR ET EFFICACITÉ DES MOYENS AUGMENTANT LE NOMBRE DES SORTIES

Un rapide examen nous oblige à constater qu'ils sont inégalement admissibles. Il en est qui ne figurent dans l'énumération que pour qu'elle soit théoriquement complète. Car ils sont moralement incompatibles avec la dignité humaine et avec le respect que l'homme doit témoigner à l'égard de la vie qu'il tient de son Créateur. Leur emploi se heurterait à un tollé de la conscience universelle. Ce serait le cas, si l'équilibre démographique devait avoir pour rançon l'élimination systématique, directe ou indirecte, de certaines catégories d'humains, sous l'inculpation d'être des bouches excédentaires ou sous n'importe quelle autre. Aucune qualification ne serait assez forte pour accuser ceux qui prendraient une telle initiative, quel que soit le procédé employé. Il s'agirait, ni plus ni moins, d'un génocide caractérisé.

Ce serait encore le cas si, pour chaque groupe de 1000 mères, on laissait subsister tous les garçons, mais seulement un nombre de filles dépassant légèrement celui des mères et calculé en conséquence, les garçons surnuméraires étant condamnés au célibat (ou le régime tout entier étant condamné à la polyandrie). Ce procédé, qui s'inspire de certains comportements démographiques misogynes (infanticide et exposition frappant de préférence les nouveau-nés féminins), atteindrait automatiquement son but de régulation démographique. Mais aucune condamnation ne serait assez sévère à son égard. S'il n'est pas interdit à l'homme de se servir de sa raison pour corriger les dé-

viations de la nature, ce n'est pas au prix d'un massacre des innocents érigé en système. D'autant plus qu'il faudrait prouver qu'il y a réellement déviation de la nature à produire les sexes en nombre à peu près égal.

Ces moyens sont aussi inégalement efficaces. En particulier, ceux de la catégorie « Sorties plus nombreuses par augmentation des décès » semblent bien être incapables d'atteindre ce but, dans les conditions actuelles. Il en est ainsi de la guerre, des accidents et de tous les agents indépendants de la volonté humaine.

Les *guerres* ont multiplié leur potentiel de destruction. Mais cette croissance n'a pas suffi à interrompre les excédents démographiques. A l'allure actuelle, tout le déficit direct de la dernière guerre mondiale serait récupéré en moins d'un an. Pour neutraliser l'accroissement, il faudrait tous les jours une nouvelle bombe atomique d'Hiroshima ou de Nagasaki.

Depuis longtemps les *cataclysmes naturels* n'ont plus dépassé le niveau régional. Ils sont plus spectaculaires que les *accidents*. Mais leur place à tous deux est très modeste parmi les pourvoyeurs de la mortalité. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'empêcher les excédents d'atteindre leur maximum théoriquement possible.

Il n'est évidemment pas possible de prédire l'ampleur des ravages qui pourraient être causés par des armes classiques, atomiques ou bactériologiques, plus meurtrières et plus puissantes, par les conséquences des radiations nucléaires, par des cataclysmes plus universels, par des accidents mortels plus fréquents. Encore faudrait-il que leurs victimes soient des jeunes ou des adultes avant le terme de leur période de fécondité. Sinon l'« avantage » résultant de leur disparition ne serait plus atteint.

De même, il n'est pas possible d'écarter à priori l'éventualité de voir se répandre de nouvelles *maladies*, ni celle de voir des germes déjà connus acquérir une nocivité accrue à cause des nouvelles conditions de vie. On en reviendrait ainsi à une édition remaniée de l'ancien mécanisme régulateur pré-statistique. Pourtant la protection de la santé dispose, dès à présent, à l'échelle mondiale, d'une organisation officiellement secondée, dotée des moyens de dépister, de combattre dans les plus brefs délais toute menace d'épidémie, d'où qu'elle vienne. Dans ces conditions, existe-t-il une probabilité sérieuse de voir le nombre des sorties augmenter de façon appréciable et durable grâce à un de ces moyens ?

D'ailleurs, à quoi bon tous les efforts déployés jusqu'ici pour libérer l'humanité du Charybde des grandes mortalités et des « pandémies », si c'est pour le laisser sans défense devant un Scylla encore plus terrible ? Et ne serait-ce pas révoltant de devoir considérer la guerre, les accidents, les cataclysmes, les épidémies, comme autant

de libératrices de l'humanité ? Qu'en penseraient les Jenner, les Pasteur et leurs émules, les « Prix Nobel de la paix » et les meilleurs d'entre nos frères qui ont donné leur vie pour lutter contre les forces de mort ?

En somme, dans cette direction, la seule solution efficace consisterait à ramener l'espérance de vie à son niveau pré-statistique. Autrement dit : à remonter le cours de l'histoire. Solution chimérique.

Bien entendu, des *éventualités encore plus fatales* peuvent être imaginées. L'emploi d'une super-bombe nucléaire ou une catastrophe cosmique (explosion du soleil, collision avec un astre) pourraient tout détruire en un instant. D'après les anciennes traditions religieuses, ce serait d'ailleurs un cataclysme d'ampleur universelle qui marquerait la fin du monde. D'un seul coup, il n'y aurait plus aucun survivant. Par le fait même, le problème de l'expansion démographique se trouverait éliminé et toute paternité, responsable ou non, abolie.

Quant à l'*émigration massive vers d'autres mondes*, il est à craindre qu'il ne s'agisse d'une vue de l'esprit. Ce n'est pas par dizaines, mais par dizaines de millions chaque année qu'il faudrait finalement transporter ailleurs les « terricoles » et garantir là-bas pour eux les possibilités d'accueil et d'épanouissement normal. Les autres mondes ne doivent pas servir de dépotoir au trop-plein du nôtre. Et un problème ne se trouve pas résolu pour avoir été transplanté à Mars ou à Vénus. De plus, ce fleuve humain devrait se former et s'élargir en suffisance dans un délai relativement rapproché : 100 à 150 ans. Le coût de son transport vers d'autres mondes ne devrait pas être prohibitif. Enfin, sur quelle bases et dans quelles conditions seraient choisis, désignés ou acceptés, les candidats au départ vers ce problématique Eldorado ?

3. — VALEUR ET EFFICACITÉ DES MOYENS DIMINUANT LE NOMBRE DES ENTRÉES

Tournons-nous maintenant vers la catégorie « Entrées moins nombreuses » et éliminons d'emblée les postes qui ne peuvent valablement entrer en ligne de compte.

En premier lieu, le recours systématique à l'*avortement provoqué*. S'il résulte d'initiatives individuelles, il constitue une solution au regard de laquelle toutes les formes de contraception sont nettement préférables. S'il résulte d'initiatives légales, il équivaut à organiser des meurtres collectifs, et il provoque facilement de graves inconvénients et traumatismes psychologiques. Il serait répugnant de faire

dépendre la survie de l'humanité d'une généralisation des pratiques abortives.

Une condamnation analogue doit frapper le recours aux *interventions chirurgicales*, mutilations, castrations, ablation ou neutralisation des organes génitaux, pour des motifs autres que thérapeutiques. Transformer l'univers en un monde d'eunuques serait assurément une solution radicale au problème de la reproduction humaine. Mais de quel droit introduire dans des maisons humaines un traitement qui peut convenir aux étables ?

Toutefois, ce que l'homme ne peut pas faire, pourquoi *la nature elle-même* ne le pourrait-elle pas, *en guise de réaction d'auto-défense* contre la nouvelle conjoncture démographique ? Le développement d'un milieu de vie hautement technique, plus éloigné du niveau animal et hyper-socialisé, ne pourrait-il avoir une répercussion inhibitrice sur les possibilités reproductrices de l'espèce humaine, soit par un renforcement de la stérilité naturelle, soit par une augmentation des avortements non provoqués ? On ne peut l'exclure à priori. Mais qui peut garantir qu'une réaction physiologique aussi aléatoire aurait des dimensions suffisantes pour rendre impossible à la moyenne des couples la mise au monde d'un peu plus de 2 enfants vivants, sur plus de 20 ans de mariage ? Qui peut garantir que cette réaction naturelle sera vraiment adaptée à chaque cas concret : qu'il n'en résultera pas des familles de millionnaires sans enfants et des familles de mendiants à progéniture nombreuse ? Et comment parer aux bouleversements et frustrations psychologiques qui en résulteraient ? Pour un nombre considérable de parents ce serait une épreuve terrible. Cette solution ne paraît donc pas souhaitable.

A classer encore parmi les moyens insuffisants : la *continence* définitive ou de très longue durée dans le mariage. Qu'elle résulte d'un choix librement consenti, d'une nécessité médicale ou d'une séparation physique des époux, c'est une solution d'exception. Comme telle, l'incidence démographique en reste fatalement très limitée. A quoi bon choisir le genre de vie matrimonial, si ce n'est pas pour le vivre ? Une fréquence accrue du célibat d'une part, de la continence périodique de l'autre, se heurterait à moins de difficultés.

A la seule exception de l'allaitement maternel, tous les autres moyens de réduire le nombre des entrées en ce monde présupposent une attitude de responsabilité parentale. Mais l'impact de cette attitude se place à divers moments de la destinée conjugale : il porte tantôt sur la conclusion des mariages, tantôt sur son usage, tantôt sur la possibilité de concevoir.

Une *première attitude* consiste à trancher le problème à la source : on reste *célibataire durant toute sa vie*, ou du moins on ne contracte un *premier mariage qu'à un âge assez avancé*. On renonce ainsi à

assumer des responsabilités parentales ou du moins on retarde le moment de les assumer. Evidemment des options de cette nature n'ont aucune chance d'être dictées par le souci de freiner l'expansion démographique. Elles ne résultent même pas toujours d'un choix pleinement libre. Il existe un célibat d'impossibilité ou de résignation. L'élévation de l'âge au premier mariage peut être dictée par des coutumes sociales exigeant d'avoir une situation professionnelle assurée, d'avoir terminé un apprentissage, un service militaire, une formation scolaire prolongée. Il peut résulter de dispositions légales impossibles à remplir avant un certain âge. Mais il serait inexact de dire que ces coutumes et ces dispositions sont totalement étrangères aux préoccupations de paternité responsable.

Quant à leurs conséquences démographiques, elles sont manifestes. Mise à part l'incidence de la natalité illégitime, dont elles contribuent à accroître la fréquence, elles constituent un frein valable et des plus efficaces à un accroissement rapide, car elles restreignent l'effectif total des géniteurs et elles abrègent la période de fécondité pour ceux qui restent.

Supposons, par hypothèse, que la moitié des filles venant en ce monde n'en arrivent jamais à se marier, il faudrait que chaque mère, en moyenne, mette au monde plus de 2 filles, autrement dit environ $4\frac{1}{2}$ enfants pour maintenir la population à son niveau. Il en faudrait environ 9 pour doubler la population à chaque génération. Si, en même temps, celles qui se marient le faisaient à un âge moyen assez élevé et, par le biais de l'allaitement, parvenaient à espacer les naissances, toute éventualité de voir se réaliser un tel rythme de croissance serait rendue impossible.

Assurément, il est plus que chimérique de rêver d'un milieu de vie où la moitié des filles ne se marieraient jamais et où celles qui le feraient, attendraient d'avoir coiffé sainte Catherine. D'ailleurs, le célibat définitif ne peut être que le résultat d'un libre choix ou d'une ratification consciente ; et une élévation trop considérable de l'âge au premier mariage risque d'être psychologiquement moins souhaitable pour l'éducation des tout jeunes enfants. De plus, l'éventualité d'un accroissement de la natalité illégitime ne doit pas être sous-estimée. Du point de vue de la balance démographique, qu'il soit légitime ou non, un enfant est un enfant, il augmente la population.

Pourtant un « modèle matrimonial européen » a existé pendant plus de deux siècles (voir ci-dessus, p. 288). Il est donc possible. Il comprenait une proportion de célibataires définitives comprise entre 10 % et 20 % d'après les régions, et un âge moyen au mariage dépassant 25 ans. Il caractérisait les pays les plus développés. Un retour vers une situation démographique voisine de ce « modèle » ne relève donc

pas de l'utopie, à condition que le milieu social s'y prête. Or, il pourrait bien se faire que le milieu social, résultant de la poursuite de l'accroissement démographique actuel, crée des conditions nouvelles facilitant un tel retour.

En effet, — aussi paradoxal que cela puisse paraître — plus le mariage résulte d'un libre choix des conjoints — et plus ces conjoints sont exigeants — plus ce choix est numériquement limité. Car les unions matrimoniales ne se concluent pas entre n'importe quels partenaires, mais seulement entre ceux qui, psychologiquement, peuvent « entrer en ligne de compte ». Dans un milieu à forte densité démographique, en particulier dans les toutes grandes villes, la grande majorité des personnes de sexe opposé que rencontre chaque personne « mariable », même si elles sont « statistiquement » aptes à devenir pour elle des conjoints possibles, ne le sont pas en réalité. Ces personnes se coudoient sans « se remarquer », ou du moins si elles « se remarquent », c'est sans aucune arrière-pensée de mariage. Les sociologues ont démontré que les grandes villes, aussi bien que les régions très écartées, forment un milieu très favorable à l'éclosion d'isolats démographiques⁸⁹. Or, tout accroissement démographique entraînera nécessairement une recrudescence considérable de l'urbanisation dans le monde. Et l'on sait qu'un isolat est un milieu humain qui se caractérise par un choix très limité du conjoint. Si le choix est très restreint et s'il dépend en ordre principal de la liberté des intéressés, on comprend que certains ne trouvent le partenaire de leurs rêves qu'au terme d'un délai assez long. La probabilité qu'ils ne le trouvent pas du tout, augmente également, ce qui conduit à accroître la proportion des célibataires définitifs, surtout parmi les filles.

Une telle transformation des structures démographiques comportant un renforcement du nombre des célibataires implique, bien entendu, une certaine adaptation de l'ambiance psychologique et des conditions économiques : maintien plus fréquent de la femme mariée dans son foyer ; développement et revalorisation des activités mieux exercées par celles qui n'ont pas de charge de famille ; création éventuelle d'un stage de service familial ; affaiblissement de la polarisation psychique trop exclusivement orientée vers la complémentarité des sexes et transfert ou sublimation vers des tâches plus intellectuelles et spirituelles.

La question toutefois reste posée : dans quelle mesure, une humanité, toujours naturellement intéressée, comme il se doit, par l'activité sexuelle et, de plus, sujette à la concupiscence originelle, serait-elle capable d'un tel dépassement intérieur ailleurs que chez une élite ?

89. Voir SUTTER et TABAH (ouvr. cité à la n. 5), p. 489.

Compte tenu de cette difficulté, il n'est pas exclu que, dans la ligne d'une spiritualisation progressive de l'humanité, un élément capable de modérer l'expansion démographique ne puisse se trouver dans cette direction⁹⁰. Qu'il puisse suffire à lui seul à résoudre le problème, c'est une tout autre question.

Reste donc à envisager l'ensemble des moyens qui intéressent soit l'usage du mariage, soit sa capacité à être fécond. Nous sommes ici en plein domaine du « *planning familial* » inspiré par une volonté de paternité responsable. Si le démographe peut se contenter de juger les procédés employés en fonction de leur efficacité technique, la conscience humaine doit se préoccuper, en premier lieu, de leur moralité.

Ce verdict de moralité — on l'a vu plus haut — est nettement négatif pour tous les procédés qui dénaturent l'acte matrimonial en lui-même et ne lui permettent pas de rester ouvert à sa finalité naturelle procréatrice. Rien ne permet de croire qu'à l'avenir le genre humain puisse se trouver confronté à une situation naturelle telle que la valeur morale de ces procédés s'en trouverait modifiée.

D'autant moins qu'il existe dès maintenant des procédés de régulation qui ne dénaturent pas l'acte matrimonial considéré en lui-même. La trop célèbre pilule contraceptive en est un. Mais si elle permet à l'acte de rester lui-même, elle lui a fermé, dès le départ, toute ouverture vers la transmission de la vie, en créant artificiellement un état de stérilité temporaire. L'homme qui, sous couleur de régenter la nature, en modifie le cours, est trop souvent la victime lointaine de ses propres agissements. Qui peut savoir quelles peuvent être les conséquences éloignées de telles interventions ou médications prétendument anodines ? La notion d'équilibre naturel n'est pas un vain mot. Et la science humaine est loin d'avoir dénoué tous les fils qui garantissent cet équilibre. Citant en exemple le bouleversement produit par un emploi massif du DDT, un théologien bien connu poursuit : « Que des millions de femmes à travers le monde prennent des pilules à base d'hormones, cela risque de perturber d'autres équilibres naturels. Si les artifices de la science sont choses précieuses, ils ont leurs limites et leurs inconvénients⁹¹ ». Il y a vraiment de quoi rester bouche-bée devant l'inconscience de certaines attitudes humai-

90. D'autant plus que ce frein matrimonial pourrait aussi être déclenché par une situation de crise économique résultant d'un trop plein démographique impossible à résorber. Si la récession démographique entraîne des crises de conjoncture, une expansion désordonnée dépassant ce que permet la croissance de la productivité doit aussi se traduire par des crises dont la répercussion sur le calendrier des mariages ne peut tarder.

91. R. LAURENTIN, *L'encyclique « Humanae Vitae » : carcan ou idéal ?*, dans *Prêtres d'Aujourd'hui*, oct. 1968, p. 462.

nes. C'est à se demander si l'on a déjà oublié la leçon du Softénon. Lui aussi pourtant se présentait avec maintes garanties d'innocuité et il se prétendait parfaitement couvert contre tous risques. On sait, hélas ! ce qu'il en est advenu.

Mais pourquoi s'obstiner à vouloir tourner la nature ou interrompre son cours, alors que cette nature même a préparé une solution parfaitement utilisable et permettant une régulation de la fécondité libre de tout reproche moral : la *méthode des rythmes naturels* ? Sa découverte scientifique se situe précisément — on pourrait ajouter : providentiellement — à l'époque où l'équilibre démographique traditionnel s'est trouvé perturbé. Comment ne pas faire confiance au progrès des sciences médicales, en escomptant que les chercheurs finiront par apporter à cette découverte tous les compléments et les perfectionnements qui la rendront plus généralement et plus facilement utilisable ?

Elle exige, il est vrai, une ascèse. Mais, précisément, cette ascèse ne se situe-t-elle pas mieux dans la ligne évolutive de l'humanité qu'une trop grande capitulation à l'égard de l'instinct ? S'il est vrai que la tâche de l'homme en ce monde est celle d'un continuel dépassement, et s'il est vrai que l'acte matrimonial dans ses dimensions complètes n'y fait pas obstacle — bien au contraire — il est vrai aussi que, dans un monde où règne la contestation des appétits les moins nobles, un certain distancement est hautement souhaitable et s'inscrit mieux dans une perspective de Rédemption par la pénitence et le renoncement.

Que, dans la pratique, le choix d'une méthode de régulation ait bien peu de chances d'être dicté par des considérations démographiques, cela ne tire guère à conséquence. Des impératifs économiques ou des indications médicales peuvent parfaitement être les interprètes d'une situation démographique. Il n'est dit nulle part que la responsabilité parentale doive être consciemment alertée par le problème de la population mondiale d'aujourd'hui et moins encore par celle de l'avenir. Les nouvelles dimensions de cette responsabilité entraînent seulement une prise de conscience accrue à l'égard des tâches à assumer et des obstacles à surmonter, dans une optique tenant compte de l'épanouissement chrétien de la destinée humaine.

III. — Sujets de réflexion pour l'humanité responsable de l'avenir

Dans ses options en matière de paternité responsable, l'humanité de l'avenir devra prendre conscience, en ordre principal, des considérations suivantes :

1. Il ne peut être question à aucun prix d'abandonner la *détermination de la dimension de chaque famille* à l'arbitraire scientifique d'un bureau de planification démographique. C'est un point qui concerne le plein accord des époux et leur conscience généreusement responsable. Ce sont eux et eux seuls qui décident, s'il y a lieu, de donner la vie à un nombre d'enfants déterminé. Eux et eux seuls qui décident, à tel moment de leur vie conjugale et pour des motifs dont ils sont prêts en conscience à rendre compte à Dieu, d'interrompre, pour un temps ou pour toujours, tous actes générateurs. Eux et eux seuls qui décident de mettre ou de ne pas mettre de bornes aux dimensions de la famille qu'ils ont entrepris de fonder avec la bénédiction de Dieu.

Des conseils peuvent leur être donnés. Parfois, peut-être, ils devront leur être donnés. Mais, en fin de compte, la décision relève de leur conscience éclairée par la grâce. Personne ne peut y trouver à redire. Il ne peut être question d'organiser un quelconque contingentement familial ou procréateur.

2. Dans un régime démographique où l'équilibre des effectifs humains est assuré avec bien moins de 3 enfants par famille, où les institutions et le niveau de vie tendent à s'adapter à une telle dimension et où une moyenne sensiblement plus élevée risque de tout compromettre sérieusement en déclenchant la spirale des progressions géométriques, le danger n'est pas illusoire de voir les *familles nombreuses* se raréfier à tel point qu'elles risqueraient finalement de disparaître, comme ont disparu les fossiles antédiluviens. Ce qui se solderait pour l'humanité par la perte d'un grand nombre de valeurs d'un prix inestimable.

Il faut donc que des familles nombreuses puissent continuer à se former et à être traitées comme des familles à part entière. Il ne peut donc être question de les pénaliser, directement ou indirectement. Seulement, l'existence d'un nombre suffisant de familles nombreuses et très nombreuses entraîne alors comme contrepartie celle d'un nombre encore plus grand de mini-familles, dont les dimensions sont ramenées à leur plus simple expression. A moins que la fréquence des mariages elle-même ne se fasse plus rare, ce qui relèverait d'autant la moyenne des enfants à mettre au monde par les familles qui continueront à se constituer. Mais ceci suppose une revalorisation sociale du célibat, difficilement réalisable en dehors d'un renforcement de l'idéal religieux.

3. Dans ce régime démographique d'équilibre, la *proportion respective des classes d'âge* doit connaître une profonde mutation au détriment des classes jeunes et au bénéfice des classes les plus âgées.

Il ne pourra plus être question d'une *pyramide* de la population, mais d'une figure qui ressemblera bien davantage à une *fusée spatiale*. Les conséquences psychologiques, économiques et sociales, d'un tel changement de milieu sont imprévisibles et impossibles à éviter.

4. Une mutation non moins profonde est déjà en passe d'affecter la *page matrimoniale du calendrier démographique de l'homme moyen*⁹². Au lieu de s'étendre en moyenne sur une bonne quinzaine d'années, toutes comprises dans la période de fécondité, et toutes polarisées autour d'une succession de maternités, la vie conjugale va recouvrir en moyenne un demi-siècle ou peu s'en faut. Sur cette durée, toute la deuxième moitié se situe après le retour d'âge ; et l'activité génératrice nécessaire pour mettre au monde une moyenne d'un peu plus de 2 enfants sur plus de 20 ans occupera fatalement une position moins centrale dans la vie des époux. Sans cesser pour autant d'être la raison première de l'institution matrimoniale, la procréation tiendra, en fait, un rôle plus effacé dans la destinée des conjoints, au bénéfice des autres fins du mariage.

5. Quelle que soit sa tendance, l'évolution démographique de l'humanité ne se développe pas en vase clos. Entre la situation démographique et la *conjoncture économique*, entre celle-ci et le *niveau de vie*, entre tous ces facteurs et le *développement de la civilisation* sous ses aspects les plus divers, il se produit une interaction continue. Et les répercussions de toutes ces interactions sur tous les plans humains, y compris le plan religieux, sont indiscutables et profondes. C'est bien pour cela que les conditions démographiques nouvelles de l'âge statistique ont marché de pair avec de très nombreuses transformations et avec la substitution d'un nouveau rythme de vie et de pensée. Remettre en question la nouvelle structure démographique en quête d'une structure plus équilibrée, cela revient finalement à *ébranler une des pierres angulaires de toute la vie moderne*, au risque de produire des distorsions en chaîne dont les conséquences sont imprévisibles.

6. Si l'on estime que la situation est assez grave pour justifier la prise de mesures de salut public démographique, il faudrait au moins :

- a) respecter la valeur inaliénable de la personne humaine dans ses engagements les plus essentiels ;
- b) respecter la diversité des collectivités humaines et la spécificité des problèmes de population qu'elles ont à résoudre ;

⁹². Sur les aspects matrimoniaux du nouveau calendrier démographique voir l'article de J. FOURASTIÉ (cité à la n. 19), op. 419, 424-425.

c) ne pas mettre en question les efforts véritables déployés pour procurer et pour généraliser le mieux-être libérant les humains des servitudes immédiates et leur ouvrant le chemin d'une approche plus facile des valeurs conduisant à Dieu ;

d) tenir compte des dimensions totales de la destinée universelle et de son dynamisme ascensionnel vu dans une perspective chrétienne ;

e) se méfier de solutions de facilité garantissant des résultats immédiats au prix de valeurs plus profondes ;

f) ne rien faire qui puisse blesser cette loi non écrite déposée par Dieu dans la nature et dans le cœur de chaque être humain.

Moyennant le respect de ces conditions, l'humanité pourrait procéder à une restructuration prudente de son régime démographique actuel en accordant une part plus grande aux options inspirées par des considérations de paternité responsable.

CONCLUSION

Il n'y a plus à sortir de là. Le contrôle relatif acquis par l'homme sur les forces de mort est irréversible. « *Ab initio non fuit sic* ». Tout se passe comme si, pour la deuxième fois, l'homme avait mangé du fruit d'un arbre du Paradis. Et, cette fois, de l'arbre de vie. Assurément, la mort n'en est pas éliminée pour autant, mais elle se trouve de plus en plus reportée au terme d'une vie ayant acquis ses pleines dimensions terrestres, d'une vie appelée à connaître dans la majorité des cas tout son développement physiologique de l'enfance à la vieillesse, à travers un âge adulte comportant quelque 30 années de fécondité possible.

Situation nouvelle, grosse d'un déséquilibre démographique que seul un contrôle responsable du poste des entrées en ce monde semble à même de conjurer.

Depuis les origines, la balance de la vie et de la mort oscillait autour du point d'équilibre. Il fallut des millénaires préhistoriques et historiques pour que l'homme parvint à réaliser la mission de peuplement de l'univers que Dieu lui avait confiée. Mais Dieu n'a jamais dit à Adam ce qu'il faudrait faire, une fois cette mission accomplie ou sur le point de l'être.

Au cours des âges d'équilibre, toute paternité responsable ne pouvait que s'exercer dans un sens populationniste : il y allait de la survie de l'humanité. Mais le contrôle désormais exercé par l'homme sur le poste des sorties de ce monde a bouleversé fondamentalement les conditions numériques de son existence. Une structure démographique nouvelle est née qui postule une orientation moins unilatérale

de la paternité responsable. D'une paternité à même d'exercer un contrôle sur les forces de vie.

Evidemment, « *ab initio non fuit sic* ». Il existait, dans le plan primitif de Dieu pour l'humanité, une paternité responsable pleinement équilibrée. Mais il faut se garder du mirage de l'âge d'or. L'histoire réelle et la marche de la caravane humaine vers son destin ne sont pas des mirages. L'humanité actuelle — et celle de tous les siècles à venir — n'est pas celle de l'Eden. Elle est radicalement incapable d'une paternité responsable édénique. Sa blessure congénitale risquera toujours de la faire basculer dans un sens déviationniste. Risque particulièrement sensible dans les domaines touchant à la génération. Dans notre contexte d'histoire, toute paternité responsable ne pourra se traduire que par un perpétuel effort de dépassement, une ascèse débouchant sur une participation personnelle, conjugale et collective, à l'œuvre de récapitulation universelle, aux antipodes de toute solution de facilité.

La démographie n'a d'autre signification que de retracer numériquement ce cheminement du genre humain obéissant à l'ordre initial de croissance, « *donec impleatur numerus fratrum vestrorum* ».

Dans une autre ligne encore, « *ab initio non fuit sic* ». La responsabilité des géniteurs de l'avenir risque de se trouver de plus en plus écartelée entre une double aspiration, dont l'une semble bien exclure l'autre : celle de ne pas trop élargir la dimension de leur famille, aspiration conforme au problème résultant de l'explosion démographique, et celle de jouir d'un niveau de vie toujours plus élevé, aspiration contraire au même problème, car l'expansivité du niveau de vie ne semble réalisable que dans un milieu démographiquement expansionnel.

Comment l'humanité des siècles futurs parviendra-t-elle à concilier cette double aspiration apparemment contradictoire ? Ou bien se résoudra-t-elle à choisir entre étouffer dans l'abondance ou survivre dans la médiocrité ? Ou encore la solution lui sera-t-elle imposée par l'évolution même de la conjoncture ? Seul l'avenir le dira.

A moins que n'intervienne le moment où s'arrêterait pour toujours l'évolution démographique de l'humanité, tout engagement responsable recevant sa sanction définitive. Il n'y aurait alors plus rien à concilier, ni à choisir, ni à se laisser imposer. Est-il téméraire de se demander s'il ne conviendrait pas de voir en cette alternative cruciale un « signe » de sa relative proximité ?...

Eegenhoven - Louvain
95 Chaussée de Mont-Saint-Jean

Roger MOLS, S.J.